
11^{ème} Réunion du Comité des Zones Humides Méditerranéennes

5 juillet 2012, Bucarest, Roumanie

Doc MWC11.05

Situation financière de MedWet

Dans une première partie nous allons brièvement rappeler les points principaux du rapport financier de 2011 qui a été soumis à l'attention du Comité de Pilotage lors de sa 10^{ème} réunion à Paris le 29 mars 2012. Ce Doc SG.03 a été également diffusé après les corrections et commentaires du CP à tous les membres de MedWet/ Com.

Dans la seconde partie, nous avons présenté la proposition de budget pour 2012, laquelle a été acceptée par le Comité de Pilotage, ainsi que les prévisions du budget prévues pour les trois années 2012-2015. Ces propositions sont basées sur l'analyse de la situation de 2011 et sur l'espoir qu'un financement suffisant sera mobilisé afin de permettre la mise en œuvre du Plan de Travail Stratégique proposé dans le Doc MWC11.04.

INDEX

	page
1. <u>Financement de MedWet</u>	
Tableau I. Contribution des pays membres MedWet	2
Pays d'accueil MedWet	3
2. <u>Budget proposé et approuvé de 2012</u>	4
3. <u>Prévision du budget pour les trois années 2012-2015</u>	
Tableau II. Recettes et Dépenses Prévues de MedWet	5
4. <u>2013 et options de financement pour l'avenir</u>	6

1. Financement de MedWet

Les fonds concernant le fonctionnement du Secrétariat ont été fournis conformément au document MWCom9.4 approuvé par le Gouvernement Grec, les pays MedWet et le Secrétariat de Ramsar:

Contribution des pays membres de MedWet

Malgré la crise économique régionale et les retards administratifs, nous pouvons remarquer un niveau satisfaisant des contributions de pays versées au Secrétariat de MedWet au cours de l'année 2011. Comme il est montré dans le Rapport Technique, MedWet a reçu en montants facturés, jusqu'à présent 98% des contributions des pays pour 2008 et 2009, 96% de celles concernant 2010 et 94% pour 2011.

Plus précisément, 115,073€ ont été reçus en 2011, ce qui correspond au 108,673€ pour 2011 et 6,400€ concernant les contributions des années précédentes ou à venir.

TABLEAU I. Contribution des Pays MedWet (mis à jour le 15 mai 2012)

Contributions annuelles MedWet				
dernière mise à jour le 15.5.2012 (tous les montants en €)				
	2009	2010	2011	2012
	Payé	Payé	Payé	Payé
Albanie	393	398	862	
Algérie				3,210
Bosnie - Herzégovine	360	405	442	458
Bulgarie	347	366	419	449
Croatie	855	800	446	
Chypre	359		413	452
Egypte	490	532	631	627
France		73,929	40,673	45,328
Grèce	8,124	3,915		
Israël	3,324	5,631		
Italie	29,804	30,309	36,185	36,677
Jordanie	857	423	445	
Liban	807			
Libye				
Malte	1,373		443	
Monaco	358	370	425	449
Monténégro	1,434			887
Maroc		1,138		
Portugal	5,537	3,322	7,299	
Slovenie		571	1,309	
République Arabe Syrien				
				3,206
Tunisie				450
				3,550
Totaux (en €)				62,998

* La Grèce, comme tous les pays membres de MedWet/Com versent une contribution par pays selon la résolution IX.7 COP9 – hormis ce point, la Grèce verse annuellement 170.000€ annuellement en tant que pays d'accueil.

Depuis sa création MedWet a reçu les contributions des pays en Francs Suisse (CHF). Après MedWet/Com8 qui s'est tenu à Frascati en 2008, le total des contributions des pays a été fixé à 153,716 CHF et les pays ont été encouragés à envoyer directement leur contribution à MedWet, au lieu de les envoyer au Secrétariat de Ramsar comme c'était le cas au cours des années précédentes. Sur la base du suivi des contributions des pays pour la période 2003-2012, nous avons calculé dans la dernière colonne du Tableau I à compter du 15 mai 2012, le montant total que les pays doivent au Secrétariat pour les années 2003-2012 s'élève à 62,998€ jusqu'à la date du présent rapport (dont 22,697€ pour 2003-2011).

Parmi les pays ayant les dettes irrécouvrables les plus importantes: L'Algérie n'a pas payé sa contribution depuis 2008, la Libye depuis 2003, la Syrie depuis 2006 et la Tunisie de 2004 à 2010.

Contribution du pays d'accueil de MedWet:

En raison des changements du gouvernement en Grèce en novembre 2011, qui induisent à retarder les procédures bureaucratiques, le Ministère Grec de l'Environnement a failli à ses obligations financières relatives à plusieurs Conventions Environnementales Internationales et OIG, dont le Secrétariat de MedWet, lequel devait recevoir 170.000€ pour 2011. Depuis le changement du gouvernement, la précédente Décision Ministérielle conjointe selon laquelle la contribution grecque destinée à MedWet pouvait être débloquée n'était plus valide, par conséquent la procédure de la collecte des signatures devait recommencer du début à travers trois ministères. Finalement, fin décembre, la Décision Ministérielle conjointe relative aux « subventions, contributions et obligations envers les organisations internationales et communautés étrangères, pour l'année 2011 a été signée¹ par les Ministres des Affaires Etrangères, de l'Environnement et des Finances.

Nous n'avons aucune confirmation officielle, cependant étant donné le contexte économique actuel du pays, nous pouvons comprendre que l'application de cette Décision revêt moins de priorité pour l'Etat Grec que celle du versement des salaires et des retraites.

Nous avons également mentionné que les retards supplémentaires étaient survenus en raison des élections anticipées en mai 2012. A cause du changement du gouvernement avant le versement prévu, une troisième Décision Ministérielle Conjointe aurait dû être signée par les nouveaux ministres. Par conséquent, nous pouvons conclure que très certainement et dans le meilleur des cas le paiement versé par la Grèce ne peut être espéré avant le mois d'août de l'année en cours, si le gouvernement décide d'honorer ses obligations internationales.

Avant d'examiner les options dont nous disposons afin de trouver une solution à ces difficultés, il est important de souligner la contribution en nature que le pays d'accueil fournit à MedWet depuis 2002 en hébergeant le secrétariat dans les locaux de la villa Kazouli située dans la banlieue de Kifissia. Nous bénéficions toujours de ce soutien, dont l'estimation s'élève de 20,000 € à 35,000 € par an (location, les charges du bâtiment, les notes de téléphones, salle de réunions, etc.)

¹ Décision No 57567/2354/D112 du 23 décembre 2011

2. Budget de 2012 proposé et approuvé

Le budget de 2012 est basé sur l'analyse fournie par le Doc MWSG 10.03, lequel a été discuté et validé par la 10^{ème} réunion du Comité de Pilotage (Paris, mars 2012) et distribué par courriel aux membres de MedWet/Com². Nous sommes dans le cas où le Secrétariat de MedWet fonctionne en situation de crise, cependant, avec l'espoir que la contribution du pays d'accueil grec pour 2011 et pour 2012 sera payée avant la fin de l'année 2012. Le budget proposé a été établi et présenté aux membres du Comité de Pilotage selon les fonds actuels disponibles pour le Secrétariat et les recettes prévues des contributions des pays.

Les instructions du Comité de Pilotage étaient : un mode de fonctionnement créatif mais prudent avec la même taille de budget et le même personnel jusqu'à la fin de 2012.

- Recettes attendues pour 2012 : Il est prévu de toucher les 170,000 € promis par le pays d'accueil avant décembre 2012. Jusqu'à lors les recettes de MedWet de 2012 seront basées sur les fonds de réserves actuels et les 100,000 € attendus comme contributions de pays des membres de MedWet
- Les positions du personnel sont maintenues comme en 2011 : Frosso Mantziou comme sous-directrice et Lily Mordechai comme Responsable de la Communication. Aspasia Dimizas, responsable du développement du projet qui a démissionné et Alexis Katsaros, dont le contrat prend fin avec les activités du Symposium d'Agadir, sera employé provisoirement comme conseiller indépendant.
- Le total du Budget Central opérationnel de 2012 s'élève à 200,000 €. La catégorie concernant le personnel est réduite à 51,2% du budget total proposé en raison de la démission du Responsable de Développement du Projet. 8,2% seront alloués à la catégorie des Conseillers, 7.5% pour les voyages et 2,2% pour les activités d'approche. Une provision de 80,000 € sera ajoutée au fonds de réserve dès la réception de la contribution du pays d'accueil.
- Dans le cas positif où la contribution de 2011 de la Grèce est versée, notre bilan nous permettra d'allouer comme cela a été le cas pour l'année 2010, la somme de 120,000 € comme fonds de réserve, ce qui permettra de compenser l'incertitude des contributions et une autre somme de 156,000 € destinée à continuer le programme des projets qui ont été spécifiés dans la dernière proposition du budget de 2011 dans une section distincte afin d'éviter toute confusion avec le Budget de Central et son caractère opérationnel.

² Email envoyé par le Coordinateur de MedWet le 23.04.12.

3. Prévision du budget pour les trois années 2012-2015

TABLEAU II. Recettes et Dépenses de MedWet prévues (en €)

Recettes	2012	2013	2014	2015	Note
Contribution du Pays d'accueil (Grèce)	170,000	170,000	170,000	170,000	
Pays MedWet	110,000	120,000	120,000	112,000	1
TOTAL DES RECETTES	280,000	290,000	290,000	282,000	
Dépenses	2012	2013	2014	2015	
Personnel	143,300	143,300	148,300	185,300	2
Conseillers	23,000	31,000	44,000	31,000	3
Frais de voyages	21,000	23,000	28,000	30,000	4
Mise en réseau et activités d'approche	6,000	6,000	12,000	14,000	5
Achat de l'équipement	1,500	1,500	4,500	1,500	6
Coût opérationnel	5,200	5,200	8,200	8,200	
Fonds de réserve	80,000	80,000	45,000	12,000	7
TOTAL DES DEPENSES	280,000	290,000	290,000	282,000	

Notes:

1. Comme il a été mentionné dans la première partie de ce rapport, l'encaissement de 22,697 €, qui représente le montant total que les pays doivent au Secrétariat est en attente. Cette dette irrécouvrable est répartie sur les 3 années 2013-2015 ;
2. 3,5% de l'ajustement positif concernant les dépenses du personnel pour l'année 2014 et la possibilité de renforcer le personnel du secrétariat avec un poste supplémentaire en 2015 ;
3. La ligne du budget d'assistance technique a été renforcée après 2013 afin d'assurer les moyens suffisants concernant la mise en œuvre du plan de travail ;
4. L'attribution relative aux voyages s'est accrue en conséquence ;
5. La mise en réseau et l'attribution relative aux activités d'approche ont presque doublés pour les trois années à venir ;
6. L'achat des équipements et les coûts opérationnels sont raisonnablement augmentés ;
7. Deux années d'économie prudente sont nécessaires afin de redresser le fonds de réserve initial et d'être capable de faire face à l'incertitude des rentrées. A partir de 2014 une baisse dans le fonds de réserve permettra de renforcer la capacité de mise en œuvre.

4. 2013 et les options de financement pour l'avenir

Afin de mettre en œuvre le Plan de Travail triennal de MedWet, il est crucial pour le Secrétariat de maintenir une masse critique afin d'être proactif et de mettre en œuvre les tâches clé, de continuer les programmes identifiés en 2010 à Bastia et de relever les défis présentés dans les Engagements d'Agadir les Lignes Directrices.

Face à l'incertitude du pays d'accueil concernant sa contribution pour 2011 et 2012, le Comité de Pilotage de MedWet a chargé le Secrétariat d'envisager des options futures au delà de 2013 telles que l'aide provenant de donateurs externes, la capacité et la volonté d'autres pays MedWet d'accueillir le Secrétariat, le financement venant de projets ou de l'UE etc. Ces tâches seront réalisées par le Coordinateur de MedWet avec le soutien du Président du Comité de Pilotage. Nous commençons d'examiner ces options et il est attendu de présenter des résultats tangibles avant la fin de l'année 2012. Les pour et les contre seront minutieusement recherchés et présentés au Comité de Pilotage, lequel chargera le Secrétariat de les développer plus en profondeur et/ou d'examiner la faisabilité et les conséquences de chacune des options.

Les options suivantes ont été présentées et discutées avec le Comité de Pilotage :

- 1. Aide provenant d'un donateur externe afin de combler le manque.**
- 2. Aide d'un sponsor privé afin de combler le manque.**
- 3. Les membres des pays MedWet/Com modifient la répartition et augmentation des contributions des pays.**
- 4. Les membres des pays MedWet/Com remplace le pays d'accueil lequel est contributeur.**